

SEANCE DU 15 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le quinze mars à dix heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-de FURSAC, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Thierry DUFOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2014

Etaient présents : Mmes et Mrs : BAILLY Joël, BORAMIÉ Simone, CARIAT Jacky, CHARAMOND Lucile, CLAVE CLAUDE, CLAVERIE André, DUBOIS Catherine, DUFOUR Thierry, FALCK Michelle, METTOUX Robert, RENAUD Lynette, TESSIER Nadine, VIOLET Ghislaine.

Etaient t absents : CAMPORESI Christophe (pouvoir à DUFOUR Thierry) LE CALOCH François

Nadine TESSIER a été élue secrétaire de séance

COMPE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion établi par Madame DOMENJOD fait apparaître un résultat positif de 4000 €

COMPTE DE GESTION STATION SERVICE

Le Compte de gestion établi par Madame DOMENDJOD fait apparaitre un résultat positif de 7 399,12€

COMPTE DE GESTION COMMUNE

Le compte de gestion établi par Madame DOMENDJOD fait apparaître un résultat positif de 304 217 1027 €

Les comptes de gestions sont adoptés à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF

Il est présenté par Nadine TESSIER

- Assainissement
Le compte administratif 2013 de l'assainissement fait apparaître un solde positif de 4000 €
- Station-Service
Le Compte administratif de la station-service fait apparaître un solde positif de 7399,12€
- Commune
Le compte administratif de la commune fait apparaître un solde positif de 304 271,27 €

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est nécessaire d'affecter la somme de 93 264.08 € en section d'investissement.
Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 93 264,08 € à l'article 1068 de la section d'investissement.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Un certain nombre de demande de subventions ont été examinées. Elles seront proposées au vote lors de la séance de vote du budget.

ACHAT TERRAIN LEBLANC

Patrick LEBLANC souhaite acheter un terrain qui appartient à la commune à proximité du nouveau lotissement, l'estimation a été faite par le service des domaines au prix de 1900 € pour une superficie de 620 m2.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite vendre ce terrain au prix de vente du mètre carré viabilisé ou trouver une entente avec Monsieur LEBLANC à un prix moyen de 8 à 10 € le m2

ECOLE :

Les enseignants souhaitent de ne plus avoir qu'une seule direction
Le Conseil Municipal donne son accord pour cette évolution

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COM COM

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que suite aux modifications statutaires validées au sein de la Communauté de Communes, il y a lieu de transférer les zones d'activités économiques des commune de Bénévent l'Abbaye, du Grand Bourg, de Marsac et de Saint Pierre de Fursac à la Communauté de Communes de Bénévent –Grand Bourg

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord.

De la même manière la compétence petite enfance est transférée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord.

PROGRAMME LEADER

Monsieur Claude CLAVE fait part au Conseil Municipal qu'il y a un solde de 130 000 € restant à utiliser dans la cadre du programme Leader. Cependant il faut présenter des projets avant fin décembre 2014 (chantier d'insertion, balisage, restauration de petit patrimoine)

DIVERS

André CLAVERIE souhaiterait la pose d'un panneau « Liberté Egalité Fraternité sur le devant de la Mairie.